

SAMUDRA

Supplément SIEM REAP


COLLECTIF INTERNATIONAL D'APPUI AUX TRAVAILLEURS DE LA PÊCHE

Aujourd'hui

- Séance inaugurale
- Conférence-débat
 - Asie du Sud-Est
 - Asie du Sud
 - Organisations multilatérales, intergouvernementales, internationales
- Réception et dîner

Des faits

Le poisson et autres animaux aquatiques sont assurément indispensables à la sécurité alimentaire et une bonne nutrition car cela fournit aux Cambodgiens les trois quarts de leur apport en protéines animales. De là viennent aussi une bonne partie des vitamines et minéraux essentiels, notamment le calcium, les vitamines A, les matières grasses.

Les Cambodgiens sont parmi les plus gros consommateurs de poisson du monde. Selon une récente enquête sur les ménages, la consommation moyenne par personne et par an s'établit autour de 66 kg. Sur la période 2000-2004, le secteur de la pêche a représenté entre 8 % et 12 % du produit intérieur brut. 

La Déclaration de Siem Reap

Extrait de la Déclaration rédigée par les participants à l'Atelier le dernier jour, samedi 5 mai 2007. Le texte complet va être distribué bientôt.

Nous, représentants de communautés de pêcheurs artisans et à petite échelle, d'organisations de pêcheurs, d'organisations non gouvernementales, et aussi chercheurs et militants venus de dix pays d'Asie du Sud et du Sud-Est, réunis du 3 au 5 mai 2007 à Siem Reap, Cambodge, au nombre de 51 pour l'Atelier sur le thème Affirmer ses droits, définir ses responsabilités - Points de vue des communautés de petits pêcheurs sur la gestion du littoral et des pêches en Asie,

Venant de contextes géographiques, sociaux, linguistiques, culturels et économiques bien différents mais partageant cependant les mêmes préoccupations et intérêts,

Conscients de nos responsabilités à l'égard des générations présentes et futures et soucieux de rendre compte,

Estimant que les ressources naturelles des baies, des mers des fleuves et rivières et des plans d'eau intérieurs sont un héritage collectif qui ne peut être privatisé au profit d'un petit

nombre,


Estimant en outre que ces ressources doivent être partagées de façon équitable et responsable pour faire vivre le plus grand nombre, notamment les communautés de pêcheurs artisans et à petite échelle,

Constatant qu'on ne peut parvenir à une pêche responsable si les Droits humains de ces populations ne sont pas respectés, en particulier le droit à un travail décent conforme aux normes du Travail et le droit de profiter des avancées du développement humain,

Convaincus que la mise en œuvre d'un développement participatif, autonome et durable des pêches côtières et intérieures revêt pour nous une importance capitale,

Compte tenu de ce qui précède, nous attirons donc l'attention sur les points suivants :

- Préservation et gestion des pêcheries
- Gestion du littoral
- Aires marines protégées
- Aquaculture et mariculture
- Engins et pratiques de

- pêche durable
- Pêche IUU (illicite, non réglementée, non déclarée)
- Cogestion et approche communautaire
- Accès préférentiel pour les pêcheurs artisans et à petite échelle
- M o u v e m e n t s transfrontaliers des pêcheurs artisans et à petite échelle
- Femmes de la pêche
- Commerce du poisson et produits dérivés
- Accès convenable aux services sociaux, à la sécurité sociale et au crédit
- Convention de l'OIT sur le Travail dans le secteur de la pêche
- Protection civile
- Instaurer un cadre de gestion cohérent
- Affirmer ses droits, définir ses responsabilités 

Sommaire

Chronique d'un invité	2
Femmes de la pêche	2
Point de vue européen	3
Solidarité	4



La pêche artisanale réapparaît dans les forums mondiaux

On peut dire que la mondialisation des pêches est en cours de façon claire depuis 1992, avec la tenue de la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement à Rio pour réagir face aux problèmes de l'environnement. C'est pour tenir compte de l'Agenda 21 que l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a commencé à élaborer son Code de conduite pour une pêche responsable. Grâce à l'augmentation sensible des fonds d'aide au développement, la FAO a aussi entamé une mutation politique fondamentale pour remplir une mission mondiale de soutien à la sécurité alimentaire, en encourageant notamment l'instauration de pêches durables. Avant ce revirement, la FAO cherchait surtout, au nom de ses pays membres, à aider les pays en développement en mettant en œuvre un grand nombre de projets FAO sur le terrain.


A partir de là, la FAO change de cap : l'objectif n'est plus tant de soutenir les pays en développement que de promouvoir la mondialisation. Depuis le début des années 1990, la FAO a aussi modifié la composition de son Comité des pêches (COFI), qui est, tous les deux ans, la plus grande conférence mondiale sur la pêche. Disparaissent alors de l'ordre du jour divers aspects du développement touchant les pays en développement, en particulier ceux qui concernaient la pêche artisanale. Pendant dix ans, les problèmes de la petite pêche n'ont pas été discutés dans ce forum mondial.

Les pays en développement étaient de plus en plus mécontents de voir ainsi la FAO s'occuper d'initiatives mondiales sans prendre le temps de débattre de problèmes qui les touchent davantage. Sans doute le COFI

s'est-il remis à parler de pêche artisanale à la session de 2003, mais pas à un niveau qui pourrait donner satisfaction aux pays en développement.

A la session de 2007, les voix des pays en développement dominaient clairement les débats sur la pêche artisanale et demandaient à la FAO de développer le programme relatif à la pêche artisanale, en particulier pour formuler une politique mondiale pertinente pour des pêcheries fondées sur des droits dans ce sous-secteur. Le COFI soutenait en principe l'idée d'un programme mondial pour la pêche artisanale mais n'a pas clarifié les détails du cadre nécessaire à cause de l'imprécision des financements éventuels indispensables pour la mise en œuvre d'une telle initiative.

Aussitôt après la session 2007 du COFI s'est tenue une réunion des Secrétariats des organes régionaux des pêches qui a examiné la possibilité d'un cadre approprié pour un tel programme entre les organes régionaux des pêches qui travaillent essentiellement sur la pêche artisanale. La réunion a accepté de faire des propositions et de conseiller pour ce qui concerne les termes de référence et la portée d'un tel projet et d'explorer la possibilité d'un programme FAO extrabudgétaire pour la pêche artisanale.


Il a aussi été convenu que, pour faciliter et clarifier le travail préparatoire, il sera créé un site web particulier contenant une information adéquate sur les questions des pêches fondées sur des droits et de la gestion. On espère que, grâce à ces efforts, la voix des communautés locales des petits pêcheurs et leurs préoccupations seront audibles jusqu'au niveau mondial via une bonne coordination des divers réseaux, y compris celui de l'ICSF. 

— Texte de Dr Yasuhisa, conseiller spécial, SEAFDEC

Pêcheries de Tonle Sap et emploi local

Les pêcheries continentales du Cambodge sont les premières du monde en termes de productivité. Mais cette productivité naturelle des plaines inondables du Tonle Sap pourrait être menacée si les impulsions des inondations, les habitats périodiquement inondés et les routes migratoires du poisson subissaient les effets déstabilisants de structures nouvelles modifiant l'hydrographie du bassin du Mékong.

De nombreux barrages hydroélectriques et projets d'irrigation sont en construction dans la région, surtout en amont du Cambodge. Le World Fish Centre, en collaboration avec divers partenaires (Institut de recherche et développement sur les pêches continentales, Comité national cambodgien sur le Mékong) vient de terminer une étude relative à l'influence des infrastructures sur les pêcheries de Tonle Sap et l'emploi local. Il apparaît que l'intensification du développement, si cela continue comme prévu, aura des effets fâcheux sur 87 % des espèces connues dans le bassin du Mékong, car il s'agit d'espèces migratoires.

Pour plus d'information, contacter le World Fish Centre sur worldfish.cambodia@cgiar.org ou y.kura@cgiar.org 

— Texte de Yumiko Kura, du WorldFish Centre

Femmes de la pêche

Traditionnellement, les femmes occupent une place importante dans les communautés de pêcheurs riveraines de cours d'eau. Elles cherchent de la nourriture pour la famille, exploitant la faune et la flore aquatiques pendant la saison sèche lorsque les hommes vont ailleurs chercher du travail, elles transforment et vendent le poisson, aident le mari pour la capture, la réparation des filets... Avec l'instauration des pêches communautaires, leur rôle dans toutes


(... suite p. 3)

(Femmes de la pêche... suite de p. 2)

ces activités ira croissant. Il faudra rendre leurs tâches plus attrayantes, plus profitables, et il serait bon d'envisager notamment la création de groupements professionnels de femmes.

Pour soutenir le développement de ces activités avant et après capture, il serait bon de mettre en place des systèmes d'épargne et de crédit pour faire en sorte que la pêche familiale au sein des pêcheries collectives se traduise effectivement par un meilleur niveau de vie. Lorsque les femmes parviennent à avoir leur mot à dire dans la gestion des ressources du ménage, il se produit que les ressources sont plus sagement consacrées à la sécurité alimentaire, l'éducation et la santé de la famille.

Le renforcement à la fois naturel et structurel de la place des femmes dans les comités de gestion des pêcheries communautaires est l'un des effets évidents des réformes foncières en cours. Quelques femmes sont en effet apparues dans ces organismes. Début 2005, les PC (pêcheries communautaires) de Siem Reap avaient des comités avec un grand nombre de membres (27) et le plus de femmes (4). Dans d'autres comités, il y avait de 6 à 10 membres, avec environ 1 femme sur 16.

Des femmes occupent avec compétence des postes de secrétaire et de comptable ou effectuent des surveillances. Afin de développer les activités des femmes et de les faire participer davantage à la gestion des PC, il faudrait soutenir leur présence dans les antennes provinciales de l'Administration des pêches, les conseils des communes et les organisations de la société civile. 

— Extrait de *Cambodia's Aquarian Reforms :The Emerging Challenges for Policy and Research*

Pêche artisanale et communautés : point de vue européen

En Europe, la pêche artisanale et les communautés qui en vivent subissent de plus en plus les effets de systèmes de gestion qui privilégient les règles du marché et favorisent les grandes entreprises pour ce qui est du contrôle de l'accès à la ressource. Du Portugal à l'Islande, du Danemark à l'Irlande du Sud, les petits pêcheurs constatent une érosion constante de leurs droits de pêche et de l'accès aux stocks locaux. Des milliers d'emplois ont disparu dans ce secteur et le nombre de bateaux a considérablement diminué.

Au Royaume-Uni, les régions les plus touchées sont l'Ecosse et le sud de l'Angleterre. Pendant des siècles, les flottilles de petits bateaux ont constitué le socle de la pêche de ce pays, ciblant le hareng, les crustacés, les espèces démersales, avec leurs patrons-pêcheurs, les multiples petits ports et marchés locaux éparpillés le long des côtes.

Au cours des trente dernières années, ce secteur a vu ses droits d'exploitation des stocks locaux diminuer progressivement. Plus de 1 000 bateaux ont cessé leur activité et 5 000 emplois ont été perdus. Il faut en chercher la cause principale dans la mise en œuvre rigide de la Politique commune de la pêche au sein de l'Union européenne, avec le recours à des quotas par espèce dans des pêches multispécifiques. Prétendant du déclin actuel des stocks de cabillaud, la Communauté européenne a réduit tous les quotas d'espèces démersales. Les quotas sur les crustacés ont également été réduits. Et le gouvernement a récemment cédé un quota de 375 tonnes de langoustines écossaises à l'Allemagne en échange d'un quota de soles dans l'est de l'Angleterre. Beaucoup de petits ports souffrent du déclin de la pêche artisanale. Des

mesures ont été prises pour interdire aux petits pêcheurs de débarquer leurs prises dans des petits ports sans permission préalable à chaque fois. La mise en marché dans les ports désignés prend ainsi plus de temps et occasionne plus de frais. Les petits transformateurs locaux ont aussi plus de mal à se procurer la matière première.

Comme beaucoup le prévoyaient à l'époque, l'instauration d'un marché des quotas a permis aux grands groupes de mettre la main sur une bonne partie des droits d'exploitation de la ressource. Une fois à la retraite, certains investisseurs louent leurs quotas à bon prix à des capitaines qui ne disposent pas de droits de pêche suffisants. L'UE discute actuellement de cette question des droits dans la pêche et, curieusement, l'idée mise en avant est que tous ces droits devraient être négociables : la loi du marché s'imposera donc sans retenue, au détriment des considérations sociales et humanitaires. Et maintenant une nouvelle série de mesures vient menacer encore plus la pêche artisanale et les communautés côtières. Cela vient de ce qu'on appelle gentiment en termes anodins « Parc national marin », et que l'on préconise au nom de la préservation de la ressource sans tenir compte des règles qui doivent prévaloir pour la mise en place de telles innovations. Aucune étude scientifique préalable n'a été réalisée afin de s'assurer que ces nouveautés sont vraiment nécessaires et qu'elles protégeront effectivement les écosystèmes. Et on n'a pas sérieusement consulté les parties concernées qui seraient les plus

(... suite p. 4)

Solidarité

La déclaration de solidarité suivante en faveur des pêcheurs de l'Afrique du Sud a été adoptée par les participants à l'Atelier de Siem Reap sur les droits dans la pêche

Nous, les participants à l'Atelier de Siem Reap, Cambodge, sur le thème Affirmer ses droits, définir ses responsabilités - Points de vue des communautés de petits pêcheurs sur la gestion du littoral et des pêches en Asie, organisé par le Collectif international d'appui aux travailleurs de la pêche (ICSF) du 3 au 8 mai 2007, exprimons notre solidarité avec les pêcheurs traditionnels d'Afrique du Sud et leurs organisations, en particulier Masifundise Development Trust et Coastal Links, dans leur lutte pour affirmer leurs droits coutumiers.

Nous nous réjouissons de l'accord récent avec le Ministère en charge des pêches d'Afrique du Sud par lequel le gouvernement s'engage à élaborer un cadre législatif et politique pour donner une meilleure place aux pêcheurs traditionnels tout en prenant des mesures de

soutien intérimaires en faveur des pêcheurs qui n'ont pas obtenu des droits de pêche sur le long terme.

Nous considérons cela comme un hommage rendu aux nombreuses années de lutte et de temps difficiles vécues par les pêcheurs traditionnels d'Afrique du Sud, à l'action ciblée de Masifundise et de Coastal Links pour sortir des communautés de pêcheurs particulièrement démunis de leur pénible situation et répondre à leurs besoins.

Nous savons que le chemin à parcourir sera encore long et ardu. C'est pourquoi, dans un esprit de solidarité internationale, et compte tenu de nos préoccupations et de nos intérêts identiques, au nom des petits pêcheurs artisans et à petite échelle d'Asie, nous déclarons appuyer sans réserve les petits pêcheurs artisans d'Afrique du Sud et leurs organisations dans leur lutte continue pour conserver et réaffirmer leurs droits traditionnels malgré les difficultés et les contraintes.



(Pêche artisanale... suite de p. 3)

touchées. Seulement le bus itinérant du gouvernement vantant les mérites de ce genre de réalisation. En Ecosse, le premier de ces parcs devrait voir le jour dans le sud-ouest (Argyll et les îles, et aussi Lochaber).

Les pêcheurs et la population de Mallaig (le port le plus menacé) ont constitué un comité de défense, mais le ministre des pêches, Ross Finnie, a réitéré sa détermination à imposer ce parc en dépit des protestations locales.

Comme les communautés de pêcheurs ne représentent qu'une

infime partie de la population totale du Royaume-Uni, le gouvernement a tendance à ignorer leurs points de vue. Récemment, lors d'une campagne de protestation, les « Cod Crusaders » (les Croisés de la morue), un groupe animé par des femmes, ont récolté plus de 250 000 signatures de soutien. De tout cela la coalition Labour-Liberal Democrat qui détient le pouvoir au parlement écossais n'a pas tenu compte.



— Texte de David Thomson, du Bureau régional de la FAO, Cambodge

Allo, j'écoute !

Secrétariat de la conférence :

Près de la grande salle de réunion
Hôtel Preah Khan (poste 832)

Enregistrement/Voyage :

Ranjana/Secrétariat de l'ICSF

Hôtels :

Majestic Angkor Hotel
National Road No. 6 (Airport Road)
Krous Village,
Commune de Svay Dang Kum
Siem Reap, Royaume du Cambodge.
Tél : (855) 63 969 682
Fax : (855) 63 969 687/681
Courriel : info@majesticangkor.com
Site Web : www.majesticangkor.com

Preah Khan Hotel
National Road No. 6 (Airport Road)
Phum Grous, Sangat Svay
Dong Kon, Siem Reap 17000
Royaume du Cambodge
Tél : (855) 637 66888
Fax : (855) 637 66889
Courriel :
dinkeo@preahkhanhotel.com
Site Web : www.preahkhanhotel.com

“

*Nous luttons pour
l'avenir : le nôtre et
celui du poisson*

”

— Dictionnaire asiatique

Demain

- Synthèse des débats
- Séance plénière
- Séance de clôture

Samudra Siem Reap spécial est un supplément préparé par l'équipe de SAMUDRA pour l'Atelier de l'ICSF sur le thème Affirmer ses droits, définir ses responsabilités - Points de vue des communautés de petits pêcheurs sur la gestion du littoral et des pêches en Asie